

Évreux, le 13 mars 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nénette : la laie ne sera pas abattue

Depuis dix-huit mois, Régis Héroux, agriculteur dans la commune de Muids, accueille dans son exploitation une laie surnommée Nénette.

L'exploitant a été informé que cette situation ne répondait pas à la réglementation, qui ne permet pas le maintien dans une exploitation agricole d'un animal sauvage.

Face à cette situation, le Préfet de l'Eure s'est immédiatement mobilisé avec l'ensemble des services de l'État afin de trouver une solution à cette situation.

Un animalier de la Fondation Brigitte Bardot s'est déplacé ce jour sur le site de l'exploitation de M. Régis Héroux afin d'étudier les solutions de placements au sein du refuge de La Mare Auzoux. Des solutions alternatives de placement sont également à l'étude en lien avec les services de l'Etat.

Par ailleurs, le détenteur de l'animal se verra informé des dispositions légales et réglementaires applicables aux animaux sauvages, qui visent à garantir la sécurité sanitaire des personnels et des cheptels. Ainsi, les formalités nécessaires afin de se placer en conformité avec la réglementation lui seront indiquées





